

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'école secondaire du Maréchal 18 septembre 2025, à 19h

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue de la direction de l'établissement.

2. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Madame Deschatelets à titre de présidente sortante, préside l'assemblée. Madame Levesque à titre de directrice d'école est désignée par l'assemblée comme secrétaire de l'assemblée.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente, madame Deschatelets fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Sonia De Benedictis D'ADOPTER l'ordre de jour tel quel.

Adopté

[Résolution n° AGP2025-001]

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente

La présidente présente sommairement le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2024 celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Les membres qui ont assistés à l'assemblée annuelle précédente peuvent proposer des modifications au procès-verbal au président de l'assemblée, mais ces modifications ne doivent pas changer la substance des décisions prises ni y ajouter des éléments nouveaux, sauf s'il y a une erreur ou une omission manifeste dans le procès-verbal déposé.

Il est proposé par Madame Chantal Leblanc D'ADOPTER le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2024, tel que rédigé

Adopté

[Résolution n° AGP2025-002]

5. Présentation des rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

La présidente présente les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement.

6. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement

• Nomination d'un président d'élection et d'un scrutateur

La présidente demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour agir à titre de président d'élection et un autre à titre de scrutateur.

L'assemblée propose madame Véronique Gauvin à titre de présidente d'élection et madame Marie-Eve Fortier à titre de scrutatrice.

ATTENDU QUE madame Gauvin accepte d'agir à titre de présidente d'élection;

ATTENDU QUE madame Fortier accepte d'agir à titre de scrutatrice;

ATTENDU QUE seulement ces personnes se sont portées volontaires;

Madame Gauvin est nommée à titre de présidente/président d'élection et madame Fortier est nommée à titre de scrutatrice.

• Détermination du nombre de postes en élection

La présidente d'élection, madame Gauvin mentionne le nombre de postes en élection soit :3 postes pour des mandats de 2 ans.

• Mise en candidature

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il a des propositions de candidatures.

- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :
Marie-Eve Beaulieu
Sonia De Benedictis
Edna Myrtil
Keven Landry
Zoé Deslauriers
Josianne Moreau
Fanie Ruel
Bianca Deschatelets

7. Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

La présidente fait une présentation sommaire du rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025, celui-ci ayant été rendu disponible au préalable. Le rapport annuel est joint en annexe à ce procès-verbal à titre de pièce AGP2025-1

8. Élection des représentants des parents au conseil d'établissement (résultats)

La présidente d'élection, dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE ls personnes ci-haut mentionnées ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de membres parents au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE 3 postes étaient disponibles;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote secret

ATTENDU le résultant du vote;

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de représentants des parents au conseil d'établissement de l'école secondaire Du Maréchal

- Bianca Deschatelets
- Keven Landry
- Fanie Ruel

Adopté

[Résolution n° AGP2025-003]

9. Élection des substituts

• Mise en candidature

La présidente explique à l'assemblée le rôle d'un substitut au conseil d'établissement. Le substitut est nommé afin de siéger et voter à la place d'un membre absent lors d'une ou plusieurs séances du conseil d'établissement. Elle demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il y a des propositions de candidatures.

- Les personnes suivantes déposent leur candidature de façon volontaire :
Marie-Eve Beaulieu
Sonia De Benedictis
Edna Myrtil
Zoé Deslauriers
Josianne Moreau

10. Présentation des rôles et fonctions du comité de parents du Centre de services scolaire

La présidente, présente les rôles et fonctions des membres du comité de parents du Centre de services scolaire (CSS). La présidente explique notamment que le représentant au comité de parents permet d'offrir une voix aux parents de l'école à l'échelle du Centre de services scolaire, car le comité de parents est consulté à propos de divers sujets d'intérêt touchant l'ensemble des écoles du CSS. Par ailleurs, les cinq (5) membres parents qui siégeront au Conseil d'administration du CSS seront désignés par et parmi les membres du comité de parents.

11. Élection des substituts (résultats)

La présidente d'élection dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE Les personnes ci-haut mentionnées ont déposé leur candidature afin d'agir à titre de substitut au conseil d'établissement;

ATTENDU QUE nous souhaitons placer les substituts par ordre de rappel;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote par secret;

ATTENDU le résultant du vote;

Les personnes suivantes sont déclarées élues à titre de membres substituts au conseil d'établissement, dans l'ordre suivant :

- Marie-Eve Beaulieu
- Edna Myrtil
- Sonia De Benedictis

- Zoé Deslauriers
- Josianne Moreau

Adopté

[Résolution n° AGP2025-04]

12. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire

• Mise en candidature

La présidente d'élection demande à l'assemblée s'il y a des volontaires ou s'il a des propositions de candidatures.

La personne suivante dépose sa candidature comme représentant : Bianca Deschatelets

La personne suivante dépose sa candidature à titre de substitut : Véronique Gauvin

13. Élection d'un représentant et d'un substitut (facultatif) pour le comité de parents du Centre de services scolaire (résultats)

La présidente d'élection, madame dévoile les résultats du vote.

ATTENDU QUE Madame Deschatelets a déposé sa candidature afin d'agir à titre de représentant au comité de parents;

ATTENDU QUE madame gauvin a déposé leur candidature afin d'agir à titre de substitut au comité de parents;

ATTENDU QU'un poste était disponible pour chacun des rôles;

ATTENDU QUE l'assemblée a tenu un vote par secret;

ATTENDU le résultat du vote;

Bianca Deschatelets est déclarée élue à titre de représentant au comité de parents pour notre école et Véronique Gauvin est déclarée substitut du représentant au comité de parents.

Adopté

[Résolution n° AGP2025-005]

14. Organisme de participation des parents (OPP)

• Présentation du bilan de l'année précédente

Nous n'avons pas d'OPP

• Formation de l'OPP (facultatif)

La présidente s'adresse à l'assemblée afin de déterminer si les parents souhaitent qu'un organisme de participation de parents (OPP) soit créé à l'école. Elle explique que le rôle de l'OPP est de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que la participation des parents à la réussite de leur enfant.

Il est proposé par l'assemblée générale DE NE PAS FORMER un organisme de participation des parents (OPP).

Adopté

[Résolution n° AGP2025-006]

15. Période de questions

16. Mot de la direction

17. Levée de l'assemblée générale

La présidente, madame conclut que l'ordre du jour a été écoulé.

Il est proposé par Chantal Leblanc_DE LEVER l'assemblée générale à 20h30

Adopté

[Résolution n° AGP2025-007]

La présidente

La directrice
Madame Levesque